

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Bureau de l'environnement et du développement durable

Classement du massif de la montagne de la Sainte Baume au titre des sites

Par arrêté du 18 août 2025 et sur demande du Ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, les Préfets du Var et des Bouches du Rhône ont prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de classement du massif de la montagne de la Sainte Baume au titre des sites (Livre III, Titre IV, chapitre 1 du code de l'environnement), sur le territoire des communes de La Celle, la Roquebrussanne, le Castellet, Mazauges, Mèounes-les-Montrieux, Nans-les-Pins, Plan d'Aups, Riboux, Rougiers, Saint-Zacharie, Signes, Tourves, dans le département du Var, et les communes d'Auriol, Cuges-les-Pins, Géménos, Roquevaire, dans le département des Bouches-du-Rhône.

Le responsable (pétitionnaire) du projet de classement est le Ministère précité, via la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur), service biodiversité eau et paysages sis 16 rue Antoine Zattara CS 70248, 13331 Marseille cedex 03.

Le classement au titre des sites constitue **une servitude d'utilité publique**. Au terme de la procédure, le classement pourra être prononcé par décret en Conseil d'État. Le cas échéant, la servitude d'utilité publique sera annexée aux documents d'urbanisme des 16 communes.

La commission d'enquête est composée de M. Marc SOREL, en qualité de Président de la commission d'enquête et de Messieurs Philippe BRANELLEC et Olivier VILLEDIEU de TORCY en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

Les communes, lieux principaux d'enquête, sont Géménos, Plan d'Aups, la Roquebrussanne, Saint Zacharie, Signes et Tourves.

Le siège de l'enquête est fixé en Mairie de Plan d'Aups.

L'enquête se tiendra du lundi 6 octobre 2025 au mardi 4 novembre 2025 inclus, soit 30 jours consécutifs (samedis, dimanches et jours fériés étant toutefois exceptés).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- via les sites internet des services de l'État dans le Var et dans les Bouches du Rhône :

<https://www.var.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-hors-ICPE>

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Gemenos>

- sur support papier en mairies de Géménos, Plan d'Aups, La Roquebrussanne, Saint Zacharie, Signes et Tourves et sur un poste informatique au siège de l'enquête (mairie de Plan d'Aups), aux lieux, jours et heures mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commission d'enquête dans chacune de ces 6 mairies, ou directement auprès d'un membre de la commission d'enquête lors des permanences qui sont assurées, aux lieux, jours et heures indiqués dans le tableau ci-dessous.

Lieux principaux d'enquête	Jours et heures d'ouverture au public		Permanences de la commission d'enquête	
	Jours	heures	Jours	Heures
Mairie de Géménos Place du Général de Gaulle 13420 GEMENOS	du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00	lundi 06/10/2025	9h00 à 12h15
			Mercredi 22/10/2025	13h30 à 17h00
			mardi 04/11/2025	13h30 à 17h00
			vendredi 10/10/2025	13h30 à 17h00
Mairie de Plan d'Aups Place de l'Hôtel de ville 83640 PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME (siège de l'enquête)	lundi	de 13h30 à 17h00	vendredi 10/10/2025	13h30 à 17h00
	mercredi	de 8h00 à 12h00	jeudi 16/10/2025	9h00 à 12h00
	mardi, jeudi, vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	mardi 04/11/2025	13h30 à 17h00
	lundi, mardi, jeudi	de 9h00-12h00 et de 14h00 à 16h00	lundi 06/10/2025	9h00 à 12h00
Mairie de La Roquebrussanne 31 rue Georges Clémenceau 83136 LA ROQUEBRUSANE	mercredi, vendredi	de 9h00 à 12h00	jeudi 16/10/2025	9h00 à 12h00
	du lundi au vendredi	de 8h30 à 12h00 et de 14h00 et 18h00	mardi 04/11/2025	14h00 à 16h00
			lundi 06/10/2025	9h00 à 12h00
			Mercredi 22/10/2025	14h00 à 18h00
Mairie de Saint Zacharie 1 cours Louis Blanc 83640 SAINT-ZACHARIE	du lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	Mardi 28/10/2025	9h00 à 12h00
			vendredi 10/10/2025	14h00 à 16h30
			jeudi 16/10/2025	9h00 à 12h00
			Mardi 28/10/2025	9h00 à 12h00
Mairie de Signes 5 place Saint Jean 83870 SIGNES	du lundi au vendredi	de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30	vendredi 10/10/2025	13h30 à 17h00
			jeudi 16/10/2025	9h00 à 12h00
			Mardi 28/10/2025	9h00 à 12h00
			jeudi 16/10/2025	9h00 à 12h00
Mairie de Tourves place de l'hôtel de ville 83170 TOURVES	lundi au jeudi	De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30	Mercredi 22/10/2025	13h30 à 17h30
	vendredi	de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Mardi 28/10/2025	9h00 à 12h00

Le dossier peut également être consulté et des observations peuvent être formulées directement sur le registre dématérialisé, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6472> .Le public pourra aussi formuler ses **observations par courriel**, transmis à la commission d'enquête, à l'adresse électronique suivante : enquete-publique-6472@registre-dematerialise.fr Ces observations seront consultables par le public, dans les meilleurs délais, sur le registre dématérialisé. Tout courriel reçu en dehors de la période d'enquête ne sera pas pris en considération.

Des observations et propositions du public sur le projet pourront également être formulées par courrier postal, adressé à l'attention du président de la commission d'enquête, au siège de l'enquête : mairie de Plan d'Aups, Hôtel de Ville, Place de l'Hôtel de ville- 83640 PLAN D'AUPS. Les observations formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête, tenu à la disposition du public au siège de l'enquête.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, sans délai, pendant un an à partir de la date de clôture de l'enquête dans chaque mairie concernée, au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture du Var , au bureau de l'utilité publique, de la concertation et de l'environnement de la préfecture des Bouches du Rhône , ainsi que sur le site Internet des services de l'État dans le Var <https://www.vauv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Toutes-les-enquetes-publiques-cloturees> et sur le site Internet des services de l'État dans les Bouches du Rhône <https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Publications/Publications-environnementales/Enquetes-publiques-hors-ICPE/Gemenos>

Des informations sur le projet peuvent aussi être demandées auprès du pétitionnaire : direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur), service biodiversité eau et paysages sis 16 rue Antoine Zattara CS 70248, 13331 Marseille cedex 03 ou bien écrivant à l'adresse courriel suivante : jean-yves.vourgeres@developpement-durable.gouv.fr .